

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'INDRECOMMUNE
DE
SAINT-GAULTIERExtrait du registre des Délibérations
du Conseil MunicipalSéance ordinaire du 13 Septembre 2006

L'an deux mille six, le 13 Septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de Saint-Gaultier, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du rez de chaussée de la Maison des Associations, sous la Présidence de Monsieur LEVRAT, Maire

Etaient présents : Mr LEVRAT – Mme FOMBERTEAU – Mme PIGET – Me BARBIER –
Mme PLANTUREUX – Dr ROY – Dr SIMOULIN – Dr DELHAYE

Absents : Mr GREGOIRE ayant donné procuration à Mme FOMBERTEAU
Mr GASQUET
Mr NICOLAS ayant donné procuration à Me BARBIER
Mme LERAT ayant donné procuration à Mme PLANTUREUX
Dr RENAULT
Dr CARRE ayant donné procuration à Dr DELHAYE
Dr BOUCHET-WITTEVRONGEL ayant donné procuration à Mme PIGET

Mme PIGET est élue Secrétaire.

Objet : Ligne grande vitesse Limoges Poitiers

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 Septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers,

DELIBERE :

Article Unique – A l'unanimité,

- **S'OPPOSE** à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1,8 million d'habitants,
- **RAPPELLE** que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres Régionale et Départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire,
- **DEMANDE** :
 - **La grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux**, avec l'amélioration et la modernisation de la voie,
 - **L'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est**, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Reçu à la SOUS-PRÉFECTURE Pour extrait conforme,
DU BLANC (Indre) Le Maire

Le 5 OCT 2006

